PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

4e CIRCONSCRIPTION

Electrices, Electeurs

Le 23 Novembre vous êtes appelés à élire un député.

Dans les circonstances actuelles cette consultation électorale revêt une importance exceptionnelle

Après le référendum du 28 Septembre, nous sommes dotés d'une nouvelle constitution qui réduit sensiblement les droits élémentaires du peuple.

Plus que jamais vous voulez que ça change, mais les tenants du pouvoir, veulent poursuivre et aggraver la politique qui depuis dix ans a fait tant de mal au pays.

C'est pourquoi ils ont institué un nouveau mode d'élection, afin de ravir à la classe ouvrière, à notre Parti de nombreux élus.

Dans ces conditions vous devez comprendre combien est grand le rôle que vous pouvez jouer pour briser l'offensive réactionnaire dirigée contre la classe ouvrière et les masses laborieuses.

En votant et dès le premier tour pour le Candidat de notre Parti. Celui-ci qui sans démagogie, mais avec tout le dévouement dont font preuve les militants et élus communistes défendra le programme suivant :

1) Relèvement du niveau de vie des masses populaires par l'augmentation des salaires, traitements retraites, pensions et prestations familiales.

Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaires. Création d'une véritable assurance-chômage aux frais du patronat. Aide aux petits et moyens paysans, ainsi qu'à l'artisanat, au petit commerce et à la petite entreprise menacée par les monopoles.

2) Paix en Algérie par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux - y compris la Guinée - des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

3) Politique extérieure d'indépendance française et de paix.

4) Réduction massive des défenses militaires et réforme démocratique de l'impôt frappant le grand capital et les profiteurs de guerre.

En plus, il œuvrera énergiquement pour que des solutions interviennent dans les domaines suivant :

1) Construction de logements, problème N° 1 pour beaucoup de nos localités.

2) Construction d'écoles dont le nombre est insuffisant, défense des revendications du personnel enseignant

3) Ouverture de fonds de chômage dans toutes les localités où se trouvent des chômeurs partiels ou totaux et relèvement du taux de l'indemnité.

4) Parité des salaires et des lois sociales pour les travailleurs agricoles.

5) Pour la jeunesse, création de terrains de sports, de stades, de piscines, etc.

L'adoption d'un tel programme suppose une action tenace et persévérante des élus.

Vous ne devez pas ignorer que le souci majeur des élus communistes a toujours été la défense des travailleurs et des petites gens.

Demain, dans une assemblée aux pouvoirs réduits, l'action vigoureuse des élus sera plus nécessaire que jamais.

Le passé étant garant de l'avenir, aucun élu ne sera plus qualifié pour vous représenter qu'un député communiste.

C'est pourquoi, sans abstention,
dès le premier tour,
vous voterez pour notre camarade



Etienne MANSART

Ancien Combattant 1939-1945
Secrétaire de Mairie
Conseiller Général du Canton de Saint-Simon
Administrateur C.P.S.S. 02-B de Saint-Quentin

et pour son Remplaçant éventuel

Henri PRUVOT

Ex-Conseiller Général du Canton de La Fère
Ex-Lieutenant F.T.P.
Membre du Comité Fédéral de l'Aisne du Parti Communiste Français
Militant Syndicaliste Cheminot



Vu : Le Candidat

ATTENTION – Ne rayer aucun nom sur le bulletin de vote, celui-ci serait nul.

IMP. DUPUIS - TERGNIER